



MISSION MATINALIER

Vous êtes présent à l'auberge, au 7 rue Saint-Christophe, **de 7 h 30 à 8 heures** (le dimanche, de 8 h 30 à 9 heures).

Si vous vous êtes inscrit mais devez finalement vous désister, tentez de trouver un remplaçant (via le groupe Whatsapp, par exemple).

Si vous n'y arrivez pas, prévenez le responsable de semaine.

En dernier recours, appelez le veilleur qui vient de passer la nuit à l'auberge pour le prévenir que vous ne venez pas.

Avant d'arriver à l'auberge :

Achetez du **pain** pour un petit-déjeuner pour cinq personnes. On part sur une baguette et demie. À préciser à l'usage.

Une fois dans l'auberge :

Partagez le petit-déjeuner avec les hôtes et le veilleur (il y a un stock de beurre, de lait, de café, de thé, de sucre et de confitures sur place).

Veillez à ce que l'hôte responsable du nettoyage du sol le nettoie, que les toilettes soient **propres** et que la salle commune et la cuisine soient **rangées** (les hôtes ont chacun un casier pour leurs affaires personnelles). Dans les trois coins nuit des hôtes, veillez à ce que les lits soient faits. **Si vous venez le samedi matin** : avec le matinalier et les trois hôtes, répartissez le linge sale dans les deux sacs prévus à cet effet (ils sont rangés dans la partie droite du placard coulissant). Le linge sale, c'est : 3 sacs de couchage, les 4 draps housse (ceux des 3 hôtes + celui du veilleur), les 4 taies d'oreiller, les torchons, les essuie-mains, les 3 serviettes de toilette, les 3 gants de toilette et le tapis de bain, dans le box du veilleur. Les lavandiers viendront les récupérer.

Aérez la pièce. Puis refermez et vérifiez que les fenêtres sont bien refermées.

Ajustez le chauffage si besoin.

Mettez les poubelles sur le trottoir d'en face, le long des grilles.

Remportez le pain qui reste. **ON NE LAISSE PAS DE RESTES**. La règle est simple : « On remporte toute nourriture qu'on a apportée ».

À 8 heures (le dimanche, à 9 heures), **fermez la pièce. PERSONNE NE DOIT RESTER DEDANS.**

Remettez la clé dans la boîte à clés de l'église. Pour ce faire, entrez par le 28 rue de la Convention (si par hasard elle n'est pas encore ouverte, entrez par les grands escaliers, rue Saint-Christophe). À gauche, dans le couloir d'accès à l'église, se trouve une salle à porte vitrée. Sur la gauche de la porte, la boîte est fixée. **Code : 0615** (06 comme le 6 décembre, jour de début d'Hiver solidaire, et 15 comme le 15 mars, jour de fin d'Hiver solidaire).

**En cas de problème urgent,
appelez le responsable de semaine.**

**En cas d'incident grave,
appelez le Samu : 15
ou la police : 17
ou les pompiers : 18.**